



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres



ÉLECTIONS MUNICIPALES

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

DANS LE RÉTRO p.6

La fée des bois a répandu la joie à Saint Parres



TRAVAUX p.26

Tout savoir sur l'ombrière photovoltaïque



ENVIRONNEMENT p.24

La Fête de la Nature bientôt de retour





VOTRE FUTURE ÉQUIPE VOUS ATTEIND !

Ce samedi 21 mars a eu lieu La Grande Rencontre, le grand rendez-vous de l'emploi que nous avons organisé pour sa cinquième édition. Chaque année, ce sont plus de 200 candidats reçus par nos équipes de recruteurs au sein de notre magasin. Ce job dating, libre d'accès et sans inscription préalable, est destiné à recruter nos futurs talents.

Les candidats se présentent avec ou sans CV, puis sont reçus en entretien d'une dizaine de minutes par l'un des responsables de l'entreprise. Divers métiers composent nos équipes, maintenance, informatique, communication, hôtesse de caisse, préparateur de

commandes, employé libre service, traiteur, vendeurs et bien d'autres... Et si vous étiez le prochain talent de notre entreprise ? Vous pouvez également postuler en déposant votre CV et votre lettre de motivation à l'accueil de notre Hypermarché, ou bien en envoyant votre candidature à recrutement@leclerc3.fr



Vous recherchez un Job saisonnier?

Nous recrutons également dès maintenant pour l'été 2026 : des postes en caisse, en mise en rayon mais aussi en préparation de commandes pour nos drives. Postes à pourvoir sur notre hypermarché de Saint Parres mais aussi Rosières, Barberey et Lusigny, pour nos bricos, express et drives E.Leclerc .



Festival Culturissimo

Pour la quatrième année consécutive le centre E.Leclerc de Saint Parres aux Tertres participe au « Festival Culturissimo » organisé par les centres E.Leclerc. Le festival est 100% gratuit avec un engagement pour une culture accessible à tous et partout. L'occasion d'assister à des lectures faites par des artistes (comédiens, humoristes ou chanteurs). Cette année participez au Festival Culturissimo le jeudi 11 juin 2026. Pour plus d'infos suivez vous sur nos réseaux sociaux.

 [@leclerc Troyes](https://www.facebook.com/leclerc Troyes)

 [@leclerc Troyes](https://www.instagram.com/leclerc Troyes)

50 productrices et producteurs font partie de notre réseau Alliances Locales. Retrouvez toute l'année leurs produits en magasin.

200 candidats reçus chaque année en entretien dans notre magasin à l'occasion de La Grande Rencontre.

0093 personnes ont voyagé à travers le monde en 2025 grâce à notre agence de voyages E.Leclerc à Saint Parres aux Tertres. Vous aussi, partez !

Un nouveau CONSEIL MUNICIPAL



**Chères Patrocliennes
et chers Patrocliens,**

Le temps du printemps est arrivé et, avec lui, la mise en place d'un nouveau conseil municipal.

C'est **la première fois que je m'adresse à vous en tant que maire** de notre belle commune. La confiance que vous m'avez accordée me remplit de gratitude. C'est avec **un grand plaisir** et avec **le sens des responsabilités** que je m'attèlerai à la tâche.

L'équipe qui compose ce nouveau conseil municipal, vous la connaissez en grande partie puisque **plusieurs élus ont œuvré au service de Saint Parres aux Tertres lors du mandat précédent**. Ayant déjà la maîtrise des dossiers, les adjoints se sont immédiatement mis au travail pour **engager les projets que nous vous avons présentés lors de la campagne électorale**.

L'équipe municipale a décidé de la répartition suivante :

- Mme Régine MERRAD, 1^{ère} adjointe chargée de la cohésion de la population, des fêtes et des cérémonies
- M. Philippe LECLERCQ, 2^{ème} adjoint chargé de l'environnement et de la transition écologique
- Mme Maryse PETIT, 3^{ème} adjointe chargée de la voirie, de l'éclairage public et de l'urbanisme
- M. Jean-Charles BAYOL, 4^{ème} adjoint chargé des bâtiments communaux
- Mme Anne PAS, 5^{ème} adjointe chargée de la vie culturelle
- M. Pascal DAUTREVAUX, 6^{ème} adjoint chargé de la jeunesse
- M. Arnaud POMARÉDE, conseiller municipal délégué à la communication
- M. Joël FRANÇOIS, conseiller municipal délégué aux établissements recevant du public
- M. Ludovic CRÉTÉ, conseiller municipal délégué au conseil municipal des jeunes et à l'adolescence
- M. Jean-Marc BUSSY, conseiller municipal délégué aux associations

Les adjoints et délégués seront aidés dans leurs tâches par l'ensemble des conseillers municipaux.

Vous pouvez compter sur notre équipe pour vous accompagner au mieux tout au long de ce mandat.

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Le maire,
Adrien NIEUWMUNSTER

DANS LE RÉTRO

- Remise du chèque pour le Téléthon
- Fête de la Saint-Patrocle
- Spectacle « La fée des bois »
- Les petits champions de la lecture

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Bilan des aides attribuées par le CCAS
- Don du sang
- Remerciements du CCAS
- Inscription des + de 70 ans

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseil municipal du 2 décembre
- Conseil municipal du 8 janvier
- Villes en fête
- Départ de Stéphane ROYER

DOSSIER

- Élections municipales 2026

5

JEUNESSE

- Accueils de loisirs d'hiver
- Séjour d'hiver
- Chasse aux œufs
- Inscriptions aux accueils de loisirs de printemps et d'été

16

ÉTAT CIVIL

44

INFOS PRATIQUES

45

7

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Astuce écolo
- Repair café
- Fête de la Nature
- Plantation de peupliers
- Bilan de la sapinade

22

8

TRAVAUX

- Ombrière

26

CULTURE

- Bibliothèque

28

AGENDA ET CALENDRIER

30

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

33

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication :
Magali CHABROL

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Nathalie DE PASCALE

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
SEQUOIA

Bulletin imprimé sur du papier recyclé
NAUTILIS



TOUT SAINT PARRÉS DANS LA POCHE !

avec **INTRAMUROS**

Téléchargez gratuitement l'application

Sélectionnez ensuite « Saint Parres aux Tertres » et découvrez les événements, les actualités, les services de la mairie, les lieux à visiter...
Recevez les infos importantes par notification.
Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)



Service municipal gratuit, sans inscription et sans publicité et disponible sur



TÉLÉTHON 2025

ENCORE UNE TRÈS BELLE SOMME RÉCOLTÉE !

Le mardi 6 janvier 2026, devant une assistance nombreuse, la municipalité a eu le plaisir de remettre un **très beau chèque de 4 415 euros** à Dominique KRAMER, coordinatrice AFM-Téléthon dans l'Aube. Une somme encore en hausse malgré trois animations en moins.

Ce résultat est le fruit de l'implication des **associations patrocliennes (Comité des fêtes, Patro'caps, Gym volontaire, Le rendez-vous des copines)** ainsi que **des enfants des écoles et du CMJ**. La municipalité tient également à



remercier **la troupe Mes sons en scène, l'EHPAD Villa du tertre, les sociétés Leclerc et Keo** pour leur participation à cet évènement solidaire.

Rendez-vous en décembre 2026 avec, nous l'espérons, **encore plus d'associations pour célébrer les 40 ans du Téléthon !**

> LES ÂÎNÉS ONT FÊTÉ LA SAINT-PATROCLE EN BEAUTÉ

Le samedi 17 janvier, **182 Patrocliens de plus de 70 ans** sont venus fêter la Saint-Patrocle dans la salle Deterre Chevalier, répondant à l'invitation glissée dans leurs cadeaux de fin d'année par l'équipe municipale. Après le discours du maire, Jack HIRTZIG, les aînés ont dégusté **galettes, brioches et champagne**, servis par les membres du conseil municipal et du *Comité des fêtes*. Les amateurs de danse en ont profité pour tourner sur la piste au son de **l'orchestre de Yannick CHAMPION**.

Tous les rois et reines, heureux détenteurs d'une fève, se sont vu remettre **une rose** par la municipalité.



LES ENFANTS PATROCLIENS

ont rencontré **LA FÉE DES BOIS**

Répondant à l'invitation de l'équipe municipale, Elora, la fée des bois, et son lutin Augustin sont venus rendre visite aux jeunes Patrocliens pendant les vacances scolaires, le mercredi 18 février après-midi, dans la salle Deterre Chevalier.

Ces deux personnages, interprétés respectivement par Nadia MARCHAIS et Bohem GILLOT, ont plongé les enfants dans un voyage imaginaire à la découverte de la forêt enchantée et de divers autres mondes. Ce périple fut également l'occasion pour les petits de comprendre les émotions traversées par la fée des bois et de réussir à les nommer.

Ce spectacle poétique et pédagogique, initialement programmé le 21 décembre 2025, a été fort apprécié par la cinquantaine de spectateurs, parmi lesquels les enfants de l'accueil de loisirs. Pour conclure cette belle après-midi, le jeune public s'est vu offrir des bonbons de la part de la mairie.



« La fée des bois et le pouvoir de l'imagination »

> LA FINALE DES "PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE" A EU LIEU À SAINT PARRES

Le mercredi 25 février, dans la salle Deterre Chevalier prêtée pour l'occasion par la commune, le stress était perceptible chez les 12 enfants de CM1 et CM2 venus participer à la finale départementale des « Petits champions de la lecture ». Ce grand jeu de lecture à voix haute, initié en 2012 par le Syndicat national de l'édition et soutenu par la Fondation Cultura, a pour but de faire vivre le plaisir de la lecture, de la parole partagée et de la découverte des livres. L'énaïc ROBARDET, responsable d'exploitation du magasin Cultura de Saint Parres aux Tertres, a rappelé, dans son discours d'introduction, l'importance de la lecture qui permet de développer l'imagination, contrairement aux écrans. Les finalistes, issus de différentes écoles du département, ont lu chacun leur tour des



extraits de livres jeunesse de leur choix devant un public attentif. Les 5 membres du jury, parmi lesquels Magali CHABROL, maire adjointe à la Culture, ont pris en compte leur technique, leur posture et leur expressivité. Le niveau des candidats était très élevé et il fut bien difficile de les départager. Chacun a été récompensé mais c'est Timéo, élève à l'école de Chervey, qui a été choisi pour représenter l'Aube lors de la finale régionale qui se tiendra en avril. Souhaitons-lui de poursuivre jusqu'à la finale nationale qui se déroulera le 24 juin à Paris !

COLLECTES DE SANG 2026

La première collecte de sang de l'année a réuni **45 donneurs, dont 5 nouveaux**, le samedi 3 janvier. **39 prélèvements** ont pu être effectués. **Vous êtes attendus encore plus nombreux lors de la prochaine collecte !**

Celle-ci aura lieu dans la salle Deterre Chevalier le **jeudi 6 août, de 15h à 19h.**

Vous aurez la possibilité de vous inscrire en ligne sur **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**

1 don du sang sauve 3 vies. Merci pour votre geste.



> BILAN DES AIDES ATTRIBUÉES PAR LE CCAS EN 2025

Sur les **22 dossiers d'aide ponctuelle aux familles** étudiés par le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), **20 ont reçu un avis favorable.**



10 dossiers d'aide aux étudiants ont été étudiés et acceptés.

Suite à la distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés, **18 colis ont pu être offerts aux personnes en difficulté** grâce aux dons des Patrocliens.

> COLIS DE NOËL : INSCRIPTION DES PATROCLIENS DE PLUS DE 70 ANS

Vous habitez la commune et avez plus de 70 ans ou aurez 70 ans dans l'année ...



N'oubliez pas de venir à la mairie **avant le 30 juin**, muni de **votre pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**, afin de procéder à **votre inscription pour recevoir le colis de fin d'année.**

DONS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En ces périodes difficiles, l'équipe municipale tient à remercier les généreux donateurs ayant fait un don au CCAS. Grâce à eux, des aides exceptionnelles ont pu être délivrées aux Patrocliens et aux étudiants dans le besoin.

Extrait de la séance du conseil

DU 2 DÉCEMBRE 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

RESTAURATION SCOLAIRE - TARIFS 2026

DÉCIDE de fixer comme suit les tarifs de restauration scolaire pour l'année 2026 (maintien de l'ensemble des tarifs appliqués depuis l'année 2024) :

- **5,13 €** le prix du repas par enfant habitant la commune et **4,95 €** le prix du repas à partir du deuxième enfant d'une même fratrie habitant la commune
- **6,45 €** le prix du repas par enfant scolarisé à Saint Parres aux Tertres mais résidant dans une commune extérieure
- **5,45 €** le prix du repas par adulte

et de maintenir la gratuité du tarif d'utilisation des services du restaurant scolaire et périscolaire en cas de mise en place d'un protocole alimentaire et/ou en cas de force majeure et de fourniture d'un panier repas.

ORGANISATION D'UN SÉJOUR À LAMOURA (JURA) : TARIFS ET RÈGLEMENT

DÉCIDE :

- d'approuver le projet de règlement du séjour joint en annexe.
- de fixer le coût des participations des familles.
- de dire que :
 - Les pré-inscriptions seront acceptées à compter du lundi 8 décembre 2025 pour les familles patrocliennes, et à compter du lundi 22 décembre 2025 pour les familles extérieures, jusqu'au vendredi 9 janvier 2026 inclus.
 - Les pré-inscriptions seront enregistrées dans l'ordre chronologique (sous réserve de la réception d'un dossier complet) sur le portail des familles (iNoé - Aiga).

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUX ET PÉRISCOLAIRES - TARIFS 2026

DÉCIDE DE :

- fixer les tarifs à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2026 pour les accueils de loisirs, services périscolaires et club « ados » [...]
- préciser que, pour les familles refusant de donner leur numéro d'adhérent à la Caisse d'allocations familiales de l'Aube, à la Mutualité sociale agricole ou de fournir leur avis d'imposition, le tarif le plus haut sera alors appliqué.

Le quotient familial qui sera pris en compte pour la facturation de l'année est celui défini au 1^{er} janvier 2026.

ACCUEILS DE LOISIRS 2026 (ACM ET PÉRISCOLAIRE) - MODALITÉS

DÉCIDE :

- de programmer les accueils de loisirs comme suit :
 - ACM « maternel » dans les locaux de l'école maternelle (ou à l'espace Pascale Paradis en fonction des besoins) pour les enfants scolarisés en maternelle, durant les vacances 2026 (hiver, printemps, été et Toussaint), les mercredis et le périscolaire.
 - ACM « élémentaire » à l'espace Pascale Paradis pour les enfants scolarisés en élémentaire, durant les vacances 2026 (hiver, printemps, été et Toussaint), les mercredis et le périscolaire.
 - ACM « ados » (en fonction des effectifs – jusqu'à 17 ans inclus), durant les vacances scolaires 2026 (hiver, printemps, été et Toussaint).
- de fixer les horaires d'ouverture suivants :
 - ACM des petites vacances, d'été et des mercredis « maternel » et « élémentaire » de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

- ACM périscolaire « maternel » de 7h15 à 8h50 et de 17h00 à 18h15.
- ACM périscolaire « élémentaire » de 7h15 à 9h00.
- ACM « ados » des petites vacances et du mois de juillet de 14h à 18h15 (horaires pouvant être modifiés en fonction des activités proposées) sous réserve de la réception d'inscriptions suffisantes.

■ de limiter les inscriptions à nos accueils de loisirs :

- **Vacances d'été > maternel** : 30, **élémentaire** : 60 et **ados** : 36 ;
- **Petites vacances > maternel** : 30 et « **élémentaire-ados** » : 60 ;
- **Mercredis > maternel** : 24, **élémentaire** : 48 ;
- **Périscolaire > maternel** (matin et soir) : 42, **élémentaire** (matin uniquement) : 72 [...]

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE ANNÉE 2025

DÉCIDE d'arrêter la longueur de la voirie communale, classée dans le domaine public communal à 20 345 mètres linéaires, conformément au tableau des voies joint en annexe de la délibération.

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE - TARIFS POUR L'ANNÉE 2026

DÉCIDE de fixer les tarifs pour l'année 2026 pour les concessions funéraires et cinéraires (caveaux cinéraires et columbarium) comme suit :

Concessions	Ordinaires		Cinéraires	
	2025	2026	2025	2026
Temporaires (quinze ans)	126€	138€	64,50€	71€
Trentenaires	360€	360€	181,50€	181,50€
Cinquantenaires	748,50€	748,50€	375€	375€

PROJET TENNIS AU COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ GRAVELLE

Le maire informe les conseillers municipaux que l'étude du rapport est reportée à une prochaine séance de conseil municipal.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

DÉCIDE de procéder à des modifications budgétaires sur le budget de l'exercice 2025.

PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - LABELLISATION SANTÉ DES AGENTS COMMUNAUX

DÉCIDE :

- de retenir la procédure dite de labellisation ;
- de participer, à compter du 01/01/2026, à la garantie risque santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents à hauteur de 15 € par mois ;
- de participer financièrement aux seules garanties labellisées, comme le prévoit la réglementation, sur présentation d'une attestation d'adhésion de l'agent, puis de verser directement le montant de la participation à l'agent ;
- d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION PRÉVOYANCE DU CENTRE DE GESTION

DÉCIDE :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « prévoyance » conclue entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube et Collecteam - Allianz Vie ; [...]
- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité/établissement public en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » ;
- de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 10 € par agent et par mois par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion ;
- de s'acquitter, auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube des frais d'adhésion et des frais annuels de gestion conformément à la convention d'adhésion [...]

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR L'ANNÉE 2026

DÉCIDE d'autoriser, en application de l'article L.332-23.1° et L.332-23.2° du code général de la fonction publique territoriale, le recrutement de 20 agents contractuels à temps complet ou non complet, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2026, sur les cadres d'emplois suivants :

- adjoints techniques,
- adjoints d'animation,
- adjoints administratifs [...]

Extrait de la séance du conseil

DU 8 JANVIER 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISATION D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

DÉCIDE

- d'adopter le rapport en autorisant le maire à faire usage de cette faculté, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026 ;
- d'autoriser le maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement mentionnées dans la délibération ;
- de dire que les crédits utilisés seront inscrits au budget primitif 2026.

TRANSFERT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES – RÉVISION LIBRE DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION AU 1^{ER} JANVIER 2026

DÉCIDE d'approuver, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, l'application d'un régime de révision libre de l'attribution de compensation allouée par Troyes Champagne Métropole à la commune à compter du 1^{er} janvier 2026 et d'accepter à cette date la réduction de 5 772€ du montant de l'attribution de compensation allouée par Troyes Champagne Métropole à la commune de Saint Parres aux Tertres. Cet

ajustement correspondant au coût annuel de renouvellement de la rue des Perrières évalué par la Commission locale d'évaluation des charges transférées dans son rapport du 28 novembre 2017, établi dans le cadre du transfert de la zone communale d'activités économiques.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

DÉCIDE de créer, à compter du 1^{er} mars 2026, un emploi permanent à temps complet - 35h annualisé - au grade d'adjoint administratif territorial dont la fonction est assistant à la commande publique et aux affaires juridiques. [...]

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE ET L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

DÉCIDE d'approuver le projet de convention tripartite avec le conseil départemental de l'Aube et l'association *Jeunesse pour demain* relative à la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée sur le territoire communal, pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 et d'autoriser le maire ou son représentant à signer ladite convention.



SAINT PARRÉS

de retour à

"VILLES EN FÊTE"

Après une première participation réussie l'année dernière, Saint Parres aux Tertres affrontera de nouveau dans la joie et la bonne humeur les communes de La Rivière-de-Corps, Rosières-près-Troyes et Sainte-Savine pour la 3^{ème} édition de « Villes en fête », la compétition de jeux intervillages de l'agglomération troyenne.

Rendez-vous est pris **le samedi 27 juin, de 14h à 18h**, à l'**auberge de jeunesse de Rosières-près-Troyes**.

Plus d'une dizaine d'épreuves amusantes, accessibles à tous, permettront aux jeunes et aux moins jeunes de passer un bon moment en défendant les couleurs de leur commune pour essayer de remporter la victoire !

Nous comptons sur vous pour représenter Saint Parres aux Tertres.

- Si vous êtes intéressé(e), contactez **Maud LOISON**, directrice générale des services de la mairie, par mail : loison.maud@saintparresauxtertres.fr



> MUTATION DE STÉPHANE ROYER, RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

Stéphane ROYER est arrivé par mutation de Sainte-Savine à Saint Parres aux Tertres en qualité de responsable du service technique le **13 septembre 2018**, au grade de technicien territorial. À Sainte-Savine, il exerçait les fonctions d'encadrement du service espaces verts. Dans notre commune, **il avait pour mission de diriger l'équipe du service technique et de**



suivre les chantiers. Il était également le référent technique consulté par les élus.

Il a choisi de partir travailler pour le conseil départemental à compter du 1^{er} février 2026. Il est désormais chargé du flux de circulation sur les routes départementales.

L'ensemble des élus et des personnels municipaux lui souhaite une bonne intégration dans ses nouvelles fonctions.

Le point sur

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Tous les 6 ans, les élections municipales sont l'occasion de pratiquer la démocratie à l'échelon local. Elles permettent aux citoyens de choisir leur nouveau conseil municipal qui, une fois élu, désigne, parmi ses membres, le maire et ses adjoints. À Saint Parres aux Tertres, le conseil municipal compte 23 membres (nombre fixé pour les communes de 2 500 à 3 499 habitants). Le 1^{er} tour des municipales s'est déroulé le 15 mars dernier.

UN SCRUTIN REPRÉSENTATIF

Les élections municipales ont lieu au suffrage universel direct. Il s'agit d'un **scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire**. Cela signifie qu'au 1^{er} tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée. L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris la liste gagnante. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un 2^d tour est organisé.



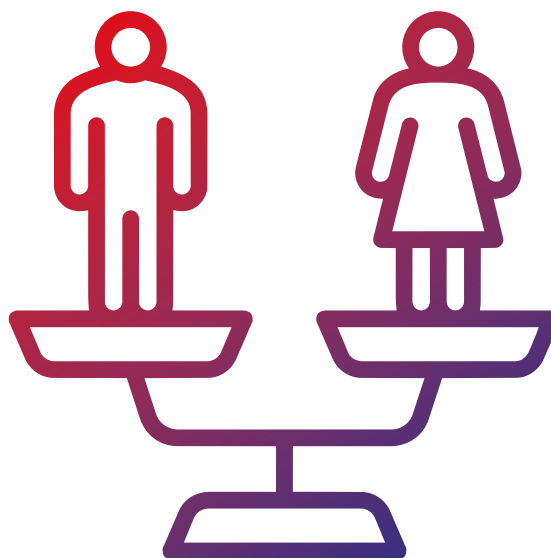
Elections du maire et des maire-adjoints le samedi 21 mars lors d'une séance du conseil municipal.

EN 2026, UNE PARITÉ RENFORCÉE

Si la première loi instaurant la parité au sein des listes de candidats date du **6 juin 2000**, la **loi du 17 mai 2013 a instauré l'obligation de parité des listes de candidats dans les communes de 1 000 habitants et plus selon les règles suivantes :**

- Les listes de candidats aux élections municipales doivent respecter une stricte alternance homme/femme.
- Les règles de parité s'appliquent à l'élection des adjoints au sein du conseil municipal et à la liste des candidats conseillers communautaires.

La loi du 21 mai 2025 a généralisé le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants. En effet, le scrutin majoritaire plurinominal appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas de respecter la parité. **Cette loi s'est appliquée pour la première fois lors des municipales de 2026.**



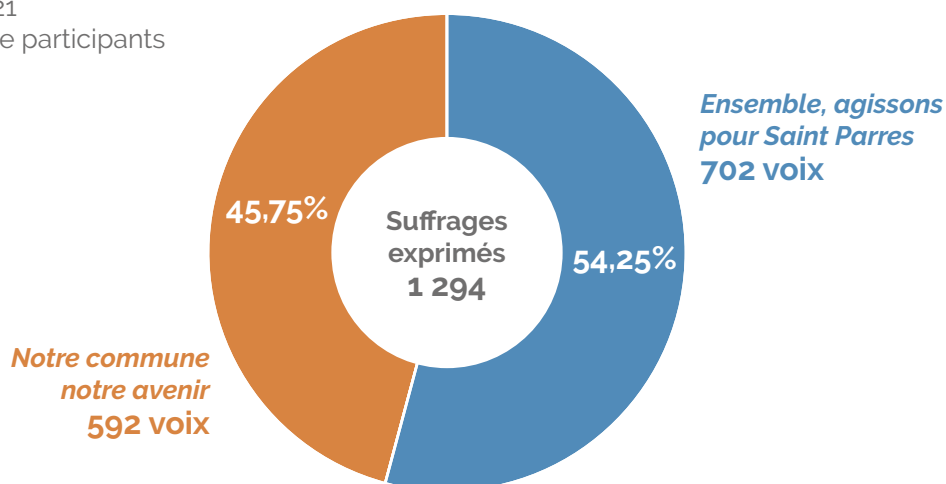
> LES ÉLECTIONS 2026 EN CHIFFRES : RÉSULTATS À SAINT PARRÉS AUX TERTRES

Inscrits : 2 269

Votants : 1 321
soit 58,22% de participants

Blancs : 15

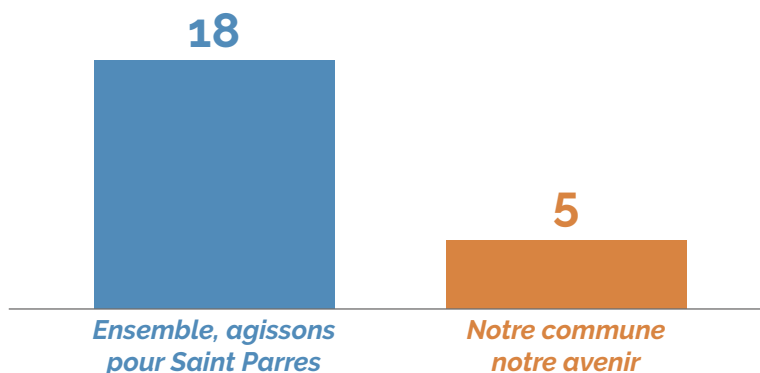
Nuls : 12



> UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR SAINT PARRÉS AUX TERTRES

À Saint Parres aux Tertres, l'une des deux listes ayant obtenu la majorité absolue le 15 mars, un 2^d tour électoral n'a pas été nécessaire. **C'est la liste *Ensemble, agissons pour Saint Parres* qui a remporté la majorité des voix.** Voici le détail des résultats en sièges au conseil municipal :

Le conseil municipal de Saint Parres aux Tertres compte 23 sièges



Lors de la première séance du nouveau conseil municipal qui a eu lieu le 21 mars, **Adrien NIEUWMUNSTER a été élu maire.** Le conseil municipal a également élu les adjoints au maire :



Adrien NIEUWMUNSTER
Maire



Régine MERRAD
1^{ère} adjointe



Philippe LECLERCQ
2^{ème} adjoint



Maryse PETIT
3^{ème} adjointe



Jean-Charles BAYOL
4^{ème} adjoint



Anne PAS
5^{ème} adjointe



Pascal DAUTREVAUX
6^{ème} adjoint



Arnaud POMARÈDE
Conseiller délégué



Joël FRANÇOIS
Conseiller délégué



Ludovic CRÉTÉ
Conseiller délégué



Jean-Marc BUSSY
Conseiller délégué



Marylene METRY
Conseillère municipale



Denis MARTZEL
Conseiller municipal



Amélie RAMET-LOUBIÈRE
Conseillère municipale



Marie-Christine FERRARI-BUTEAU
Conseillère municipale



Cécile MOYA
Conseillère municipale



Jacqueline STEVENS
Conseillère municipale



Arlette LEJEUNE
Conseillère municipale



Lucien SPILMANN
Conseiller municipal



Cécile PHILIPPON
Conseillère municipale



Pierre-Alec GADROY
Conseiller municipal



Nathalie TRENEL
Conseillère municipale



Éric MACLOU
Conseiller municipal

**VOUS RETROUVEREZ
LA PRÉSENTATION DES
DIFFÉRENTES COMMISSIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DANS
LE PROCHAIN NUMÉRO DU
PATROCIEN**

> REMERCIEMENTS

La nouvelle équipe municipale souhaite remercier, pour le travail accompli durant les 6 dernières années, les 13 membres du conseil qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, à savoir : Nelli BALIKIAN, Anthony BUONANNO, Stéphanie CAROUGEAT, Nathalie CARTIER, Magali CHABROL, Isabelle DUMANGE, Jean-François GIRARDIN, Maëva LE HUERON, Géry MIRAT, Laurent PINEAU et Christel WILMES.

ACCUEILS DE LOISIRS

Hiver 2026

UNE SEMAINE DYNAMIQUE ET FESTIVE

Durant les dernières vacances, l'accueil de loisirs a fait le plein d'énergie et de rires en accueillant **80 enfants âgés de 3 à 11 ans**. Malgré le froid hivernal, la bonne humeur était au rendez-vous et n'a jamais quitté les enfants ni l'équipe d'animation !

DES DÉCOUVERTES POUR LES PLUS PETITS

Les maternelles ont vécu **une semaine riche en expériences**. Ils ont pu **s'initier aux percussions africaines**, découvrant de nouveaux sons et rythmes dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et ont bénéficié d'**une sortie à Womba Parc**, où jeux et parcours ludiques ont fait le

bonheur de tous. Ils ont également participé à **une séance de médiation animale**, un moment doux et apaisant au contact des animaux, favorisant la confiance et la bienveillance.

DES ACTIVITÉS DYNAMIQUES POUR LES PLUS GRANDS

Les élémentaires n'étaient pas en reste ! Ils se sont **initiés au hip-hop** lors d'un cours rythmé et plein d'énergie. La très attendue **sortie à la carte** a une nouvelle fois rencontré un franc succès : selon leurs envies, **les enfants ont choisi entre laser game, bowling et patinoire**.

Ils ont aussi partagé des moments forts à





Keep's Parc (Creney-près-Troyes) et à **Prison Island** (Troyes) **en compagnie des adolescents**, renforçant l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe à travers des défis sportifs et ludiques.

et musicales ont permis à chacun de trouver son bonheur. Malgré des températures fraîches, l'enthousiasme et les sourires ont largement réchauffé l'atmosphère.

UNE SEMAINE RICHE ET VARIÉE

Tout au long de la semaine, les activités se sont enchaînées. **Cuisine, sport, activités culturelles**

L'équipe d'animation se réjouit déjà de retrouver les enfants pour partager de nouveaux moments inoubliables lors des vacances de printemps !



SÉJOUR D'HIVER

DES VACANCES INOUBLIABLES DANS LE JURA !

Du 15 au 20 février, 24 enfants, accompagnés de 4 animateurs, ont pris la direction du massif du Jura pour un séjour placé sous le signe de la glisse et de la découverte.

C'est à **Lamoura**, charmant village montagnard, que le groupe a posé ses valises avant de partir à l'assaut des pistes de la station de La Serra.

SUR LES PISTES, EN TOUTE SÉCURITÉ

Encadrés par les moniteurs de l'École du Ski Français, les enfants ont progressé tout au long de la semaine. Chutes, fous rires, premières descentes maîtrisées et grandes victoires personnelles ont rythmé les journées.

En bas des pistes, pas de vin chaud « comme M. Duss » mais **une ambiance enfantine et conviviale**, entre chocolat chaud et joues rougies par le froid !

À LA DÉCOUVERTE DE LA MONTAGNE

Au-delà du ski, le séjour a aussi été l'occasion de **découvrir l'environnement montagnard**. Les enfants se sont **initiés à la nivologie**, l'étude de la neige (Comment se forme-t-elle ? Pourquoi existe-t-il différents types de neige ? Comment se créent les avalanches ?) ... une immersion passionnante pour mieux comprendre le milieu dans lequel ils évoluaient.

DES SOIRÉES ANIMÉES

Après des journées bien remplies sur les pistes, place aux **temps forts collectifs : un grand jeu** riche en défis, **une boum** très attendue et **une soirée cinéma** pour se détendre.

Comme souvent lors des séjours, les jours ont filé à toute vitesse. Entre esprit d'équipe, entraide et éclats de rire, chacun est reparti avec des souvenirs plein la tête.

À peine rentrés, une question était déjà sur toutes les lèvres : « On repart en juillet ? »



Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU LUNDI 30 MARS AU VENDREDI 3 JUILLET
ACCUEIL DU MERCREDI DU 29 AVRIL AU 1^{ER} JUILLET

MODALITÉS D'ACCUEIL

Horaires (maternelle et élémentaire) :

- **PÉRISCOLAIRE** (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 7h15 à 8h50 et de 17h à 18h15
- **ACCUEIL DU MERCREDI** : de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'école maternelle.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

Les inscriptions ont débuté le mercredi 23 mars 2025.

VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 2026

MODALITÉS D'ACCUEIL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

PRINTEMPS : L'accueil de loisirs aura lieu dans la salle Bernard Dufour de l'espace Pascale Paradis (à confirmer).

ÉTÉ : L'accueil de loisirs aura lieu à l'école maternelle.

- **Horaires :** du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

PRINTEMPS ET ÉTÉ : L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

- **Horaires :** du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

PRINTEMPS : L'accueil des ados aura lieu dans la salle CMJ dans le bâtiment de la restauration scolaire

ÉTÉ : L'accueil des ados aura lieu dans la salle ados dans le bâtiment de la restauration scolaire.

- **Horaires :** de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles)

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr

www.brm.fr



**TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES**

SAI.L.GCG
transport de malades assis
5 véhicules à votre service

**06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64**

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux terre
commune de Breviandes

	PRINTEMPS	ÉTÉ 1 ^{ère} période	ÉTÉ 2 ^{ème} période
Période d'accueil	Du lundi 13 au vendredi 24 avril	Du lundi 6 au vendredi 31 juillet	Du lundi 17 au vendredi 28 août
Inscriptions enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune	Du lundi 9 mars au vendredi 3 avril	Du lundi 25 mai au vendredi 26 juin	Les dates seront données ultérieurement
Inscriptions enfants extérieurs à la commune	Du lundi 23 mars au vendredi 3 avril	Du lundi 8 au vendredi 26 juin	Les dates seront données ultérieurement

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont à faire via
LE PORTAIL FAMILLE

Pour y accéder, rendez-vous sur le site :
www.sympart.com (onglet « espace famille »)

Les inscriptions se feront en journée complète, avec ou sans cantine, pour les vacances scolaires et en journée ou demi-journée, avec ou sans repas, pour les mercredis.

Date limite d'inscription, de modification ou d'annulation :

- **Vacances scolaires** : 15 jours avant le début des vacances
- **Mercredi** : 15 jours avant le mercredi concerné
- **Périscolaire** : une semaine avant le jour concerné

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Pour toute question, envoyez un mail à :
inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

SÉJOUR

D'ÉTÉ 2026

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DÉBUT JUIN 2026

(LES DATES
SERONT PRÉCISÉES
ULTÉRIEUREMENT).

LES DATES ET LIEU DU
SÉJOUR NE SONT PAS
ENCORE CONNUS À CE JOUR.



la-renaissance@la-renaissance.com | larenaissance10

03 25 70 44 70 | 10 Avenue des Tirverts, 10150 Pont-Sainte-Marie



La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE
PETITS ET GRANDS FORMATS
SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION
DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI
ET ROUTAGE •

L'ASTUCE ÉCOLO

DES VACANCES PLUS ÉCOLOGIQUES

Le voyage et les déplacements sur le lieu de vacances représentent 69 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur touristique.

Pour de nombreux Français, passer de bonnes vacances, c'est partir loin. La France propose pourtant des destinations de rêve, mêlant de plus en plus respect de l'environnement, bien-être et déconnexion. Notre pays est d'ailleurs la première destination touristique au monde !

Si nous voulons continuer à profiter de sites exceptionnels, plusieurs actions s'imposent pour mieux **respecter la faune et la flore, préserver la ressource en eau, limiter les pollutions et réduire les émissions de gaz à effet de serre.**

Alors que plusieurs régions s'organisent et tentent de proposer un autre modèle, nous pouvons aussi participer, en tant que citoyens, à l'émergence d'**un tourisme plus durable, moins carboné et plus respectueux de la nature et du vivant.**

Comment ? **En repensant notre manière de voyager, mais aussi en évitant de faire des choix qui auront des impacts négatifs sur l'environnement.**

REDÉCOUVRIR LA FRANCE

La France offre une grande diversité de paysages (bords de mer, campagnes, montagnes...) : on peut donc **opter pour l'Hexagone sans renoncer à ses envies de dépaysement.**

Certaines régions développent des offres pour favoriser le **tourisme responsable** :

- **La région Normandie** s'engage pour un tourisme plus responsable avec une offre bas



carbone. Voyager en train, en car ou à vélo vous permet de bénéficier d'une réduction de 10 % minimum dans de nombreux lieux de visite et de loisirs normands.

- **La région Bretagne** propose une offre de séjours « sans voiture », dotés de services complémentaires pour pallier l'absence de véhicule personnel (kit bébé, pass mobilité, kit frigo plein...).

- **La région Nouvelle Aquitaine** propose également des offres de séjours sans voiture qui permettent de découvrir des lieux insolites et engagés.

ÉVITER LES SITES SURFRÉQUENTÉS

Certains sites fragiles, peu adaptés à l'accueil d'un grand nombre de touristes, peuvent souffrir d'une surfréquentation dont les impacts sont non négligeables. Elle peut entraîner la **mise en danger du patrimoine culturel**, des **nuisances pour les populations locales**, une **hausse du prix de l'immobilier**, une **surconsommation de ressources**, mais aussi **des difficultés dans la gestion des déchets.**



À cela s'ajoute souvent **une pollution de l'eau et des sols**, une **perturbation de l'écosystème marin** (due aux substances chimiques, comme celles contenues dans les huiles solaires, ou au rejet des eaux usées directement dans la nature), une **réduction des espaces naturels** pour construire des hébergements, une **perturbation des espèces** et, plus largement, une **atteinte à la biodiversité.**

La majeure partie des sites très visités informent le public des périodes de forte affluence.

SÉLECTIONNER UN MOYEN DE TRANSPORT À FAIBLE EMPREINTE CARBONE

En choisissant le train, vous réduisez considérablement votre impact environnemental.

De nombreuses destinations en

France et en Europe sont facilement accessibles en train. Ce mode de transport, plus écologique, permet aussi de redécouvrir **le plaisir du voyage**, en prenant le temps d'**admirer les paysages**. Vous pouvez aussi réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par vos déplacements en utilisant le **covoiturage** ou en voyageant en **autocar**.

Si vous envisagez tout de même de prendre l'avion et de faire un grand voyage à l'étranger, **privilégiez des trajets sans escales**. En effet, Le décollage de l'avion émet beaucoup de polluants et de gaz à effet de serre.

> GUIDE ET SITES SPÉCIALISÉS

Pour vous aider à choisir la meilleure destination pour voyager de manière plus responsable et réduire votre empreinte carbone, voici une sélection de **ressources disponibles sur internet** :

- Agir pour un tourisme responsable : tourisme-responsable.org
- Guides Tao : guidestao.com
- Guide du Routard « tourisme vert et écotourisme » : routard.com/best-of/tourisme-vert-ecotourisme
- Détour Odyssee : detourodyssy.com
- GreenGo : greengo.voyage
- Changer d'approche (écomobilité et écotourisme en montagne) : changerdapproche.org

Vous pouvez également consulter **l'infographie interactive « Tourisme au kilomètre, des vacances pour la planète ? »** : qqf.fr/infographie/tourisme-au-kilometre.



NE JETONS PLUS RÉPARONS !



> L'ATELIER REPAIR CAFÉ DE RETOUR DANS NOTRE COMMUNE

L'équipe du *Repair Café* de l'Aube s'installera à Saint Parres aux Tertres le samedi 16 mai 2026, de 13h30 à 18h, dans la salle Deterre Chevalier.

Lors de cet après-midi consacré à la réparation d'objets, des experts bénévoles seront présents pour vous aider à remettre en état vêtements, meubles, électroménager, matériel informatique, vélos, jouets ...

La pré-inscription par internet est possible mais non obligatoire. Elle permet de vous enregistrer plus vite, de mieux vous accueillir, de mieux vous orienter et de préparer des pièces pour la réparation. Aucun objet ne sera pris en charge après 17h30.

Pour plus d'informations, **inscrivez-vous à la newsletter de l'association et/ou rendez-vous aux alentours du 9 mai sur son site internet** : <https://www.rcaube.fr>

LA FÊTE DE LA NATURE

UN LIEN ENTRE L'HUMAIN ET SON ENVIRONNEMENT

Depuis 2007, la Fête de la Nature est **le grand rendez-vous annuel dédié à la biodiversité**. Organisée la quatrième semaine de mai, elle invite chacun et chacune à célébrer la nature et à mieux la connaître. La dernière édition a mobilisé, sur le territoire national, 3 391 acteurs sur 2 273 lieux de festivités, avec 10 000 animations.

De 2021 à 2024, Saint Parres aux Tertres a été partenaire de cette manifestation. Les 200 élèves patrocliens, ainsi que d'autres venus de l'extérieur, et les habitants de notre commune ont pu bénéficier, chaque année, d'animations gratuites dispensées par des professionnels de l'environnement.

Après une pause en 2025, l'équipe municipale relance cette manifestation et invite les scolaires et les personnes intéressées à **découvrir les différentes animations qui seront proposées les jeudi 21 et vendredi 22 mai au square Beltrame, de 9h à 17h.** Les nombreux partenaires (la Fédération de pêche de l'Aube, l'Office français de la biodiversité,



l'Office national des forêts, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, l'Atelier Nymph paysagistes-concepteurs, la Fédération des chasseurs de l'Aube, les colombophiles du *Messageur troyen*, l'association *Arbres remarquables de l'Aube*) sont actuellement en pleine réflexion pour vous proposer un programme passionnant et varié.

Permettre à tous d'**aller au contact de la nature** en proposant des **animations gratuites**

accessibles au plus grand nombre et **mettre en lumière les associations, collectivités, établissements éducatifs, passionnés et bénévoles engagés pour la préservation du vivant** est l'objectif de cette manifestation. La Fête de la Nature, en créant des occasions de rencontres, d'émerveillement et d'échanges dans une ambiance festive, conviviale et ouverte à toutes les générations, retisse les liens entre l'humain et son environnement.

Vous êtes attendus nombreux les 21 et 22 mai prochains pour faire le plein de nature !



DES PEUPLIERS

À RETROUVER DANS 20 ANS

La commune, propriétaire de quelques surfaces boisées sur son territoire, essaie de gérer au mieux son capital sylvicole. Elle possède, parmi ses propriétés, **une parcelle de 70 ares de peupliers au lieu-dit les Vignottes, sur la route de Menois**. Ceux-ci, **vieux de plus de 30 ans, étaient arrivés à maturité et devaient être coupés**. Un certain nombre d'entre eux était cassé et il devenait urgent de les exploiter malgré leur faible croissance (une trentaine de centimètres de diamètre).

L'entreprise locale *Forêt d'ici* a donc procédé à **l'enlèvement d'environ 80 peupliers pour alimenter l'usine Garnica, fabricant de panneaux contreplaqués**. Pour ne pas perdre une année, Philippe LECLERCQ, adjoint au maire chargé de l'Environnement, a rapidement demandé à la *SARL Guyon* de nettoyer le terrain en passant un coup de broyeur. La *SARL Poupart* a ainsi pu **replanter 122 nouveaux arbres**. Ces jeunes

peupliers ont été protégés de la dent des chevreuils par la mise en place d'une gaine de protection.

Ces opérations de coupe et de replantation font partie de la vie normale d'une parcelle boisée. Le terrain concerné, très humide, **n'est pas très propice à la production de bois de qualité**.

Le peuplier est l'essence la plus adaptée à cette nature de terrain. Après une analyse du sol, le choix s'est porté sur **une variété génétiquement capable de croître rapidement et répondant aux normes demandées par les scieries**. Les premières années sont primordiales pour assurer l'avenir de ces arbres. Il faudra régulièrement dégager les pieds et couper les branches basses pour permettre de **rentabiliser cet investissement** car, sur l'exploitation précédente, le résultat financier a été plutôt négatif.

Rendez-vous est pris dans une vingtaine d'années pour dresser le bilan de cette opération !



201 SAPINS DE NOËL COLLECTÉS LORS DE LA 6^{ÈME} SAPINADE

Merci aux 201 familles patrocliennes pour leur dépôt de sapin de Noël dans les 9 secteurs de collecte. Après broyage par les agents du service technique, **les copeaux de sapins seront répandus dans les massifs de fleurs de la commune afin de réduire les arrosages**.



Collecte des sapins de Noël





L'OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE EST OPÉRATIONNELLE

Pour répondre à la hausse importante du prix des énergies fossiles et à son impact sur le budget des municipalités, **l'État a imposé aux collectivités de mettre en place un programme de réduction des consommations énergétiques communales à hauteur de 50% à l'horizon 2050.**

L'équipe municipale, consciente de cet enjeu majeur, a, dès 2020, cherché les meilleures options d'économies possibles. **Le passage en LED, l'installation de nouvelles horloges solaires et l'extinction nocturne de l'éclairage public** ont rapidement prouvé que ces démarches étaient bonnes mais insuffisantes pour atteindre les objectifs demandés.

L'idée de produire de l'énergie par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux s'est alors imposée. Après plusieurs études non concluantes sur la capacité des toitures de notre patrimoine bâti à supporter l'installation de capteurs solaires, c'est une visite à **l'ombrière** de Saint-Julien-les-Villas qui a convaincu les élus de choisir un dispositif similaire pour **la cour de l'espace Pascale Paradis**. Un dossier de faisabilité, préparé par l'entreprise *Consult Énergie*, a confirmé la pertinence du projet.

Une fois les documents administratifs et les subventions validés, **le chantier a démarré début septembre 2025. Il s'est achevé le 13 février 2026.**



L'ombrière est constituée d'une structure métallique soutenue par 10 piliers qui supportent une toiture à deux pans d'un peu plus de 400 m². **210 panneaux photovoltaïques** servent de couverture. Ce bâtiment, bien intégré à son environnement, mesure 24 mètres de long sur 15 mètres de large et 5,66 mètres au faîtage. Pour assurer une protection du dispositif et un esthétisme de la structure, le dessous des panneaux solaires a été recouvert d'un lattis en pin Douglas.

Cette installation, dont les performances seront forcément dépendantes de l'ensoleillement, va **produire une énergie renouvelable qui sera injectée dans le réseau électrique des bâtiments communaux**. Elle devrait permettre d'atteindre **un taux d'autoconsommation collective de 70%**. L'excédent de courant éventuellement produit sera revendu à **ENEDIS**.

Les panneaux solaires ont une durée de vie de 30 ans. **Cet investissement devrait,**

en fonction de l'évolution des cours de l'électricité, être amorti en une dizaine d'années.

Cette ombrière, en plus de fournir de l'électricité à bas coût à la commune, sera **utilisée comme terrain de sport couvert et préau par les enfants du centre de loisirs et des écoles**. Elle pourra également servir lors de diverses manifestations. La végétalisation du site a été prévue, avec **la plantation de 5 nouveaux arbres**.

Ces capteurs solaires vont permettre à Saint Parres aux Tertres de faire des économies et de dégager un budget pour d'autres chantiers à venir, comme l'isolation des écoles et le changement des systèmes de chauffage vieillissants particulièrement énergivores des bâtiments communaux. Cette réalisation marque aussi **l'engagement et la volonté de l'équipe municipale de s'inscrire dans une démarche de développement durable** pour le profit des Patrocliens et des générations futures.



959 kWh/m².an

1 286 kWh/m².an

Gisement moyen : 1 131 kWh/m².an

> GISEMENT SOLAIRE

L'auvent a été modélisé afin de simuler, à l'aide du logiciel Archelios, le gisement solaire dont bénéficient les panneaux. Le gisement est compris entre 959 kWh/m².an et 1 286 kWh/m².an avec une moyenne de 1 131 kWh/m².an.

Le gisement des panneaux situés sur le pan au nord-ouest est inférieur de 25% par rapport aux panneaux situés sur le pan sud-est.

Bien qu'un pan de toiture soit impacté par l'orientation et l'inclinaison, l'ensemble du champ photovoltaïque bénéficie d'un gisement moyen intéressant pour la production.

10^{èmes} Nuits de la lecture ▲

À LA BIBLIOTHÈQUE ...

10^{ÈMES} NUITS DE LA LECTURE

En janvier, dans le cadre des « Nuits de la lecture », la bibliothèque a accueilli **Le Club de Lecteurs à Haute Voix de Saint-Lyé**. Il a présenté une lecture-spectacle sur le thème « **Animaux d'ici et d'ailleurs** ». 9 lecteurs se sont mis en scène, à tour de rôle, seuls ou à plusieurs.

Ils ont lu des extraits de **romans** de Joseph KESSEL, Georges ORWELL ou Robert SABATIER, de **pièces de théâtre**, de **fables** comme « La colombe et la fourmi » de Jean de LA FONTAINE et de **chansons** comme « La corrida » de Francis CABREL.

Une cinquantaine de personnes a profité de la soirée qui s'est achevée par le partage du **verre de l'amitié, accompagné de la traditionnelle galette des rois**, offerts par la municipalité.

LA CRÈCHE À LA BIBLIOTHÈQUE

Tous les deux mois, le personnel de la **crèche Rigolo comme la vie**, implantée sur la commune, vient à la



bibliothèque choisir **une trentaine de livres à lire aux tout-petits**. Ces lectures, de loisirs ou thématiques, restent en dépôt à la crèche. Elles permettent, de façon ludique et avec l'aide des adultes, **d'éveiller les très jeunes enfants à différents thèmes**, comme par exemple l'art.

3 NOUVELLES BÉNÉVOLES

L'équipe de la bibliothèque s'étoffe avec l'arrivée de **trois nouvelles bibliothécaires volontaires**. Bienvenue à Evelyne B., à Isabelle L. et à Véronique L. Désormais, **12 dames accompagnent Barbara PLESTAN, responsable de la bibliothèque**, dans les tâches variées répondant aux missions de lecture publique : accueil du public, visite des classes, mise en valeur des collections, collaboration avec les réseaux des médiathèques de TCM et du département de l'Aube ...



> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

COUPS DE COEUR



Documentaire jeunesse

Big Bang Pop ! - Claire CANTAIS / JD 576.8 CAN

C'est une magistrale leçon d'histoire qui commence il y a des milliards d'années.

Nous assistons à l'apparition des galaxies, des étoiles et de la Terre. Claire CANTAIS s'adresse aux tout-petits et fait le parallèle avec leur naissance en leur proposant des images colorées et très accessibles.

Catherine G.



Roman adulte

La vie heureuse - David FOENKINOS / R FOEN

Comment retrouver goût à la vie ? La solution des « fausses funérailles » comme en Corée du Sud est-elle envisageable chez nous ? Un très joli roman.

Martine H.



Roman adulte

Eden / Marie COLOT / R COLO

Eden, jeune adolescente américaine, est « jetée » de sa 4^{ème} famille adoptive. Après bien des difficultés, elle trouve enfin le bonheur dans une famille aimante. Histoire émouvante tirée de faits réels.

Annie G.



AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation obligatoire au 03 25 80 49 02

SAMEDI 18 AVRIL

Atelier créatif « Poésie de papier »

Evelyne et Martine vous accompagneront pour créer le serre-livre qui ornara votre bibliothèque.

Atelier pour adultes.

À 9h30 à la bibliothèque



LUNDI 11 MAI

P'tit Bouquine

Animation musicale : lectures, comptines et jeux de doigts.

Pour enfants de moins de 3 ans.
À 9h45 et 10h45 à la bibliothèque



SAMEDI 6 JUIN

Atelier créatif « Marque-page »

Claudette t'invite à venir créer ton « marque-ta-page » pour suivre le fil de tes lectures.

Pour enfants dès 8 ans.
À 9h30 à la bibliothèque





C3i
Maîtrise d'Oeuvre

Ingénierie
Paysage
Urbanisme
Hydraulique

Envie d'améliorer
votre cadre de vie ?
Appelez C3i !

24 Avenue Chomedey de
Moissonneuve, 10000 TROYES
marches@c3i-smenagement.fr
03.25.82.36.29



en Le Patroclien
Le Patroclien
Le Patroclien
Le Patroclien
Le Patroclien
Le Patroclien
Le Patroclien
Le Patroclien

**Pour insérer
votre publicité
dans le Patroclien
Contactez-nous**

03 25 72 12 30

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

AVRIL

- **Jeudi 2 avril** : Date limite de retour des inscriptions à la chasse aux œufs de Pâques
- **Jeudi 2 et vendredi 3 avril, de 14h à 18h30** : Permanence pour les inscriptions au « Vide ta chambre »
- **Vendredi 3 avril** : Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs de printemps
- **Lundi 6 avril, de 10h à 12h** : Chasse aux œufs de Pâques, square Beltrame
- **Vendredi 10 avril, à 14h30 et 20h** : Projection du film « Les voleurs de chevaux », salle Deterre Chevalier
- **Samedi 11 et dimanche 12 avril** : « Vide ta chambre » organisé par le *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier
- **Du lundi 13 au vendredi 24 avril** : Accueils de loisirs de printemps au centre *Symp'art*
- **Mardi 14 et mercredi 15 avril** : Passage de la balayeuse
- **Samedi 18 avril** :
 - à 9h30 : Atelier créatif « Poésie de papier » - bibliothèque
 - à 20h : Spectacle « L'Envers du décor » par la troupe *Insieme*, salle Deterre Chevalier
- **Jeudi 23 avril** : Sortie au cabaret *La Nouba* (Yonne) organisée par *Le Renouveau*

MAI

- **Vendredi 1^{er} mai** :
 - Début de l'opération « Route du Vitrail » (jusqu'au 30 septembre) : ouverture quotidienne de l'église
 - à 20h30 : Pièce de théâtre « Tempête à l'Hypermarket » par la *Cie de l'Expression*, salle Deterre Chevalier
- **Lundi 11 mai, à 9h45 et 10h45** : P'tit Bouquine, à la bibliothèque
- **Samedi 16 mai de 13h30 à 18h** : Atelier *Repair Café*, salle Deterre Chevalier
- **Jeudi 21 et vendredi 22 mai, de 9h à 17h** : Fête de la Nature, square Beltrame
- **Lundi 25 mai** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 1^{ère} période (enfants patrocliens)
- **Vendredi 29 mai, à 14h30 et 20h** : Projection du film « Tu mourras à 20 ans », salle Deterre Chevalier

JUIN

- **Début juin** : Ouverture des inscriptions au séjour d'été du centre *Symp'art*
- **Samedi 6 juin** :
 - à 9h30 : Atelier créatif « Marque-page », à la bibliothèque
 - Visite guidée de l'exposition « Le prince de Lavau »
 - Sortie à Mirecourt (Vosges) - *Comité des fêtes*
- **Lundi 8 juin** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 1^{ère} période (enfants extérieurs)
- **Vendredi 19 juin à partir de 18h30** : Fête de la musique
- **Samedi 20 juin, à 14h30 et 20h** : Projection des courts métrages « Celles qui chantent », salle D. Chevalier
- **Vendredi 26 juin** : Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs d'été, 1^{ère} période
- **Samedi 27 juin, de 14h à 18h** : Participation de la commune à « Villes en fête », à Rosières
- **Du samedi 27 au mardi 30 juin** : Exposition des élèves de STEF, salle des Conférences
- **Mardi 30 juin** : Date limite d'inscription pour recevoir les colis de Noël de la mairie

JUILLET

- **Mardi 7 et mercredi 8 juillet** : Passage de la balayeuse
- **Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet** : Accueils de loisirs d'été (1^{ère} période) au centre *Symp'art*
- **Lundi 13 juillet** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice (Fête nationale)
- **Mardi 14 juillet** : Apéritif et repas citoyen, concours de pétanque (Fête nationale)

AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

Les séances
ont lieu à la salle
Deterre Chevalier
à 14h30 et 20h.
Entrée gratuite.

CINÉMA

Les projections sont organisées par l'Association Pierre Chaussin

VENDREDI 10 AVRIL

« *Les voleurs de chevaux* »,
drame kazakh et japonais de
Yerlan NURMUKHAMBETOV et
Lisa TAKEBA (2019)

Le père d'Olzhas est tué par des voleurs de chevaux le jour où il se rend au marché pour les vendre. Sa mère décide de retourner dans sa ville natale avec lui et ses petites sœurs, ainsi qu'avec les chevaux que le père leur a laissés. Un jour, un étranger se présente à eux. Il demande à rencontrer Olzhas et offre son aide pour les aider à déménager.

André Rafaël IVANOV, président du festival international du film kazakh, animera les échanges avec le public à l'issue des 2 projections.



toute son affection.

Marcella RUBINO, professeur à l'INALCO (Institut national des langues orientales), spécialiste de la société et du cinéma soudanais, sera présente lors des 2 séances.

SAMEDI 20 JUIN

« *Celles qui chantent* »,
documentaire de 4 courts
métrages de Julie DELIQUET

(française), Jafar PANAHI (iranien, réalisateur de « *L'Accident* ») Sergei LOZNITSA (ukrainien, réalisateur de « *Dombass* ») et Karim MOUSSAOUI (algérien). D'un village iranien au Palais Garnier, d'un hôpital de Villejuif au sud de l'Algérie, des voix s'élèvent... Quatre cinéastes filment des chants de femmes et évoquent à leur façon le monde où vit chacune d'elles.

Cette projection s'inscrit dans le cadre de la Fête de la musique. Elle sera précédée d'un petit spectacle musical.



VENDREDI 29 MAI

« *Tu mourras à 20 ans* », drame soudanais d'Amjad ABU ALALA (2019)

Peu après la naissance de Muzemil, le chef religieux du village prédit qu'il mourra à 20 ans. Le père de l'enfant ne peut pas supporter le poids de cette malédiction et s'enfuit. Sakina élève alors seule son fils, le couvant de

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique aura lieu le vendredi 19 juin, à partir de 18h30, dans le quartier de la mairie. Buvette et restauration sur place.



Si vous êtes chanteur, musicien ou danseur et que vous souhaitez participer, contactez Floriane REMY par téléphone au 03 25 72 12 30 ou par mail à chauvier.sylvie@saintparresauxtertres.fr

FÊTE NATIONALE

Lundi 13 juillet, à 21h30 :

Rassemblement devant la mairie pour le départ de la retraite aux flambeaux, puis feu d'artifice au stade André Gravelle.



Mardi 14 juillet :

- à 11h15 : Discours du maire, suivi de l'apéritif et du repas citoyen
- de 14h à 18h : Concours de pétanque

CLUB DU NOUVEL ÂGE

Lors du repas de novembre 2025, **Georges GOSSMANN** a offert le verre de l'amitié à tous les participants à l'occasion de son anniversaire. Un moment joyeux et festif.

En décembre, comme chaque année, **le club a fêté Noël dans la joie et la bonne humeur** avec un excellent repas composé par son traiteur et des décorations de table réalisées par les bénévoles du bureau. Les adhérents ont dansé et passé une bonne journée.

Au repas de janvier, c'est **Suzanne ROYER** qui a offert le verre de l'amitié à tous les présents pour fêter son anniversaire.

Le 21 janvier 2026 a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Après la minute de recueillement à la mémoire des adhérents disparus et une pensée pour les absents pour cause de maladie ou autre, le président a remercié de leur présence Adrien NIEUWMUNSTER, adjoint à la Vie associative et Régine MERRAD, adjointe à la Cohésion de la population, représentant le maire, qui était excusé. Le président a fait le rapport moral du club, puis la secrétaire a lu le rapport d'activités et enfin la trésorière, le rapport financier. Après le compte-rendu de Michel FLEURENCE, vérificateur aux comptes,



tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité par tous les adhérents. **Le bureau a été réélu dans son intégralité. De nouveaux adhérents se sont inscrits au club.** Les présents ont ensuite **dégusté les galettes, tiré les rois et passé un bon après-midi.**

Composition du conseil d'administration :

- **Président** : Alain POITTEVIN
- **Vice-présidente et trésorière** : Marie-Claude PETIPAS
- **Trésorière adjointe** : Noëlle FLEURENCE
- **Secrétaire** : Marie-José CORBAZ
- **Secrétaire adjointe** : Yvette NIVELET
- **Autres membres** : Claudette BREUIL, Nicole NIVELET

Lors du repas de février, **Jean-Pierre MARTEAUX** a fêté son anniversaire en offrant le verre de l'amitié à tous les participants.



Anniversaire de Suzanne ROYER



Anniversaire de Jean-Pierre MARTEAUX



Anniversaire de Georges GOSSMANN

LE RENOUVEAU

de Saint Parres aux Tertres

NAISSANCE DU RENOUVEAU

Pour faire suite à la **dissolution de l'association nationale UNRPA en décembre 2025**, Jean-Pierre MARTEAUX, président, a présenté la **nouvelle association Le Renouveau**, ainsi que les membres du conseil d'administration, lors de **l'assemblée générale le 20 janvier dernier**.

Partie financièrement de zéro, mais désormais indépendante, cette nouvelle association, qui **a pour but de divertir les retraités de notre commune et d'ailleurs**, propose **des jeux tous les mercredis, des repas au restaurant lors des fêtes emblématiques** (fête des mères et des pères le 2 juin), **des lotos** (25 mars et 29 septembre), **des sorties-spectacles** (le 23 avril) ...

Afin de récolter des fonds dont profiteront ses 68 adhérents, **une soirée théâtre a été proposée par l'association le dimanche 1^{er} février 2026** dans la salle Deterre Chevalier avec la troupe *Colaverdey*, qui a joué l'adaptation de la pièce « Tais-toi François ! » de Viviane TARDIVEL. Avec quelques **280 spectateurs**, la représentation a connu un franc succès et a permis à l'association de percevoir la moitié des bénéfices.

Le jeudi 23 avril 2026, Le Renouveau vous invite à venir faire la « Nouba » au cabaret situé dans l'Yonne, à Sainte-Colombe. L'espace d'une journée, laissez de côté les petits soucis du quotidien et venez vous divertir lors d'un déjeuner, puis d'un spectacle sur le thème « Brazilia Carnaval ». Départ à 8h45 et retour vers 19h devant la mairie de Saint Parres aux Tertres. Le tarif pour les adhérents est de 60 € (transport en bus offert en partie grâce aux bénéfices récoltés lors de la représentation théâtrale) et de 70 € pour les personnes extérieures.



Les décorations des ronds-points, reprises par l'équipe du *Renouveau*, continuent de marquer chaque changement de saison en apportant une petite touche originale à l'entrée de la commune et au parvis de la salle communale Deterre Chevalier.

Les membres du *Renouveau* pérennisent également **les repas à la restauration scolaire avec les élèves de l'école élémentaire**. 2 fois par mois, 4 adhérents de l'association prennent leurs repas à la cantine dans le but de créer un moment d'échange intergénérationnel.

Si vous souhaitez rejoindre l'association *Le Renouveau* pour tous les bienfaits qu'elle peut vous apporter, n'hésitez pas à contacter son président !

CONTACT :

- Jean-Pierre MARTEAUX, président :
03 25 40 86 49



> COMPAGNIE DE L'EXPRESSION

LA DERNIÈRE TEMPÊTE !

En plein rush de fin d'année, une violente tempête s'abat sur l'Hypermarket et bloque clients et employés. Sur fond de panique et d'angoisse, la survie s'organise avec ses castes, ses dilemmes moraux et ses révoltes complètement loufoques ...

« Tempête à l'Hypermarket » est une comédie déjantée d'Arnaud PATRON, revisitée par Nadia MARCHAIS et toute la troupe de joyeux lurons de la Compagnie de l'Expression.



Après avoir connu de jolis succès dans toute l'agglomération et en dehors depuis fin 2024, cette troupe de théâtre patroclienne a décidé de vous offrir la dernière représentation de ce spectacle avec, en bouquet final, plus de musique, d'effets spéciaux et de surprises !

Pour en profiter en famille ou entre amis, venez nombreux le **vendredi 1^{er} mai 2026** à la **salle Deterre Chevalier à 20h30**.

Tarifs :

- 12 euros pour les adultes
- 6 euros pour les enfants (de 8 à 16 ans)

Pour réserver votre place :

<https://www.helloasso.com/associations/compagnie-de-l-expression/evenements/tempete-a-l-hypermarket-le-vendredi-1er-mai>

Pour toute information complémentaire :

<https://www.facebook.com/Ciedeleexpression>.

LES COMÉDIENS

du Tertre

UNE SAISON PLUS COURTE MAIS SALUÉE PAR LE PUBLIC

Durant la saison 2025/2026, *Les Comédiens du Tertre* ont proposé sept représentations de la pièce « C'est pas Clerc » de Viviane TARDIVEL, mise en scène par leur président et metteur en scène, Lénaïc ROBARDET. Un nombre volontairement réduit par rapport aux années précédentes, la troupe ayant démarré sa saison plus tard qu'à l'accoutumée.

Malgré ce calendrier resserré, **le succès a été au rendez-vous**. À chaque représentation, le public s'est déplacé en nombre, répondant présent pour découvrir ou redécouvrir cette comédie rythmée autour d'un héritage mystérieux et d'une journée qui vire rapidement à l'imbroglie. Les retours enthousiastes ont confirmé l'attachement des spectateurs à la troupe et à ses créations.

Les Comédiens tiennent d'ailleurs à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes venues les applaudir tout au long de cette courte mais intense saison. Ce soutien constitue un encouragement précieux pour la poursuite des projets de l'association.

Déjà tournés vers l'avenir, *Les Comédiens du Tertre* préparent **activement la prochaine saison. L'arrivée de nouveaux membres vient renforcer l'effectif et ouvrir de nouvelles perspectives artistiques**. La troupe est actuellement en phase de sélection de la prochaine pièce, tout en amorçant les premières répétitions.

Avec cette dynamique renouvelée, l'association entend poursuivre son engagement culturel au sein de la commune et proposer, une fois encore, un spectacle de qualité pour la saison à venir.



COMITÉ DES FÊTES

RÉTROSPECTIVE

> MARCHÉ DE NOËL 2025

Le temps d'un week-end, **les 29 et 30 novembre, la magie de Noël s'est emparée de la salle Deterre Chevalier.** Sous l'impulsion de Martine WITKOWSKI, présidente du *Comité des fêtes* et grâce à l'engagement de toute son équipe de bénévoles, le marché de Noël a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Souhaitant mettre en lumière les nombreux talents de notre région, cette édition a réuni **30 exposants dans les domaines artisanaux, artistiques et culinaires.** Bijoux, tableaux, bougies, sculptures, poteries, objets décoratifs, jouets en bois, tricots, lampes, créations manuelles, stands de couture, miel et ses dérivés, confitures ou encore produits marocains : la diversité et la qualité des productions ont séduit un public venu nombreux tout au long de ces deux journées.

Les stands de boissons et de crêpes ont également connu une belle affluence, sans oublier la venue très attendue du père Noël, arrivé tout droit du pôle Nord pour le plus grand bonheur des petits qui ont pu faire les traditionnelles photos-souvenirs avec lui.

Cette année, **une quinzaine d'enfants ont été récompensés** pour leur créativité à l'occasion du **concours de fabrication du plus beau traîneau du père Noël.** Ont été mis à l'honneur : Thomas, Soana, Louise, Nathan, Chloé, Kimi, Orelina, Augustine, Elia, la famille MARCHAL, Marin, Arthur et Shanie. En parallèle, **le concours du plus beau stand** distinguait, quant à lui, 5 exposants.

Cet événement, dont le succès ne cesse de grandir au fil des années, n'aurait pu voir le jour sans l'implication de toutes les personnes ayant participé à sa préparation. La présidente adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles, exposants et participants qui ont contribué à faire de ce marché de Noël un moment chaleureux et fédérateur.

> REPAS DANSANT : L'ALSACE S'EST INVITÉE À LA FÊTE !

Le dimanche 8 février restera sans conteste gravé dans les mémoires. À l'occasion du traditionnel repas dansant, **l'Alsace s'est invitée dans la salle Deterre Chevalier** pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Tous les ingrédients étaient réunis : **un délicieux repas, une décoration soignée, une musique entraînante et une ambiance exceptionnelle !**

Les tables, joliment décorées, étaient envahies par une multitude de cigognes, rappelant avec charme le thème alsacien. Un immense bravo est adressé à **Gérard et Sabine**, musicien et chanteuse qui ont su faire danser les convives tout au long de l'après-midi. La **choucroute**, très appréciée, a été cuisinée par le traiteur local *Huguier*, tandis que les desserts, préparés avec soin par les bénévoles, ont été servis de main de maître.

Ce repas fut également l'occasion de **mettre à l'honneur les personnes costumées, récompensées par de jolies plantes.**

La présidente remercie chaleureusement l'ensemble des participants et bénévoles qui ont contribué, une fois de plus, au succès de cette manifestation. Comme chaque année, ce fut un moment privilégié de retrouvailles et de partage, avec un seul souhait : se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi réussie.



> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 30 janvier dans la salle des Conférences, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La présidente a ouvert la séance en adressant ses vœux les plus sincères à l'ensemble des participants. Les bilans moral et d'activité ont ensuite été présentés, suivis du bilan financier. **Les résultats, très positifs**, ont été accueillis avec une vive satisfaction.

Le *Comité des fêtes* a rappelé qu'il est **toujours à la recherche de bénévoles** et a eu le plaisir d'accueillir **un nouveau membre au sein de l'équipe** : Jocelyne.

La soirée s'est conclue par un agréable moment de convivialité autour du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

> VIDE TA CHAMBRE

Le *Comité des fêtes* organise un événement de type bourse puériculture intitulé « Vide ta chambre », qui se déroulera le samedi 11 et le dimanche 12 avril 2026 dans la salle Deterre Chevalier.



C'est l'occasion idéale pour les familles de :

- désencombrer les chambres d'enfants ;
- renouveler le mobilier au fil de la croissance des enfants ;
- donner une seconde vie aux jeux, jouets, vêtements et petits meubles de chambre.

« Vide ta chambre » permet également de réaliser de bonnes affaires à petit prix tout en profitant du traditionnel ménage de printemps.

La vente par des enfants est autorisée uniquement en présence d'une personne majeure, qui en assume l'entière responsabilité.

Les permanences pour les inscriptions se tiendront dans la salle des Conférences (près de la mairie) :

- Jeudi 2 avril, de 14h à 18h30
- Vendredi 3 avril, de 14h à 18h30

Tarif pour les exposants :

- Table de 1,20 m : 5 €
- Table de 1,80 m : 7 €
- Table de 3 m : 12 €

Le règlement pourra se faire par chèque ou carte bancaire.

- Renseignements : 06 74 73 44 36

> À LA DÉCOUVERTE DES VOSGES

Envie d'une belle escapade dans les Vosges ? Direction **Mirecourt** pour une journée placée sous le signe de la musique, du savoir-faire et de la gourmandise !

Au programme de cette sortie, qui aura lieu le samedi 6 juin :

- **Musée de la lutherie**
Découvrez de magnifiques instruments à cordes et plongez dans l'histoire et le savoir-faire vosgiens.
- **Musée de la musique mécanique**
Laissez-vous surprendre par des instruments étonnants : orgues de barbarie et autres merveilles alliant créativité, ingéniosité et passion.
- **Déjeuner convivial** au restaurant *Le Chaudron*.
- L'après-midi, place à la gourmandise avec la **visite d'un atelier de fabrication de bonbons et de chocolats**.

Une journée riche en découvertes et en bonne humeur vous attend !

- Inscription obligatoire au 06 74 73 44 36



ENSEMBLE PAROISSIAL

de Saint Parres aux Tertres

BOURANTON - LAUBRESSEL – SAINT PARRS AUX TERTRES
THENNELIÈRES – VILLECHÉTIF

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE

Pour la fête de Noël, un groupe inter-générationnel de paroissiens a animé, en textes et en chants, l'Évangile de saint Luc. Une belle assemblée s'est réunie en cette nuit où la veillée invitait à célébrer dans la joie la naissance de Jésus.

Le 11 janvier, après un repas tiré du sac, à la Tuilerie, s'est tenue l'**assemblée paroissiale annuelle**. Projets et suggestions ont émergé et seront repris par l'équipe pastorale paroissiale.

La fête de saint Patrocle, le 25 janvier, a réuni les chrétiens des 6 paroisses dont l'église est consacrée à saint Parre.

Un premier rendez-vous à la croix à 10h, lieu présumé du martyr de saint Parre (rue Gambetta) ; suivi de la messe concélébrée par Antoine de MOISMONT, curé de Saint Parres aux Tertres, Vincent JOUFFRIEU, curé de Saint-Parres-lès-Vaudes et le père Michel GATOUILLAT.

Un apéritif et une table d'amuse-bouches bien garnie ont permis un temps de rencontre et de partage. L'équipe organisatrice a renoué avec le traditionnel repas chaud servi à la salle Deterre Chevalier. Une initiative appréciée par les 70 convives.

Le 7 février, nous avons eu la joie d'accueillir à l'église, **le groupe Spiritus, constitué de jeunes musiciens du diocèse**, pour une soirée louange-prière qui a enthousiasmé l'ensemble des personnes présentes.

Le 18 février, les chrétiens de l'ensemble paroissial sont entrés en **carême** (temps de prière, de conversion) pour **cheminer vers Pâques**. À cette

occasion a débuté la **campagne du denier de l'Église** pour que vive l'Église diocésaine.

INFORMATIONS

- **Permanences d'accueil** : Lundi de 10h à 11h30 et jeudi de 17h30 à 19h (ou sur rendez-vous)
- **Fêtes et dimanches** : Messe à 10h30 dans l'une des 5 églises de l'ensemble paroissial (voir calendrier)
- **Église de Saint Parres aux Tertres** :
 - **Dimanche 29 mars à 10h30** : Messe des Rameaux
 - **Samedi 4 avril à 21h** : Veillée pascale
 - **Dimanche 5 avril à 10h30** : Fête de Pâques
- **À la chapelle de la Tuilerie** :
 - Messe à 8h30 le lundi et le mercredi
 - Messe à 8h15 le vendredi
 - Chaque dimanche à 18h : Adoration, suivie du chapelet
 - Chaque premier lundi du mois, à 20h : Adoration et confessions
- **À l'EHPAD Colisée-Villa du Tertre** : Messe à 17h15 le dernier jeudi du mois

CONTACT :

- **Maison paroissiale**
5, rue Edme Denizot - 10410 Saint Parres aux Tertres
03 51 53 50 51 / paroisse.stparres@gmail.com
- Père Antoine de MOISMONT (curé) :
06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com
- Père Bernard BAUSSAND (vicaire) : 07 85 44 36 61



Fête de saint Patrocle



Groupe Spiritus

INSIEME

« L'ENVERS DU DÉCOR », NOUVELLE COMÉDIE MUSICALE

Après « Le Sens de la Famille » et les aventures folles de la famille SEMINI, la troupe *Insieme* revient sur scène et s'attaque à un nouveau projet ambitieux : **un thriller musical inspiré par le septième art.**

Léo est acteur de cinéma. Sur le plateau de tournage, une scène de cascade tourne mal et fait plonger Léo dans le coma. À son réveil, il se retrouve enfermé dans un monde onirique dont il ne connaît ni les règles, ni l'issue. Pour espérer en sortir, il devra traverser une succession de tableaux inspirés du cinéma : comédie, aventure, drame, horreur, science-fiction, romance, dessin animé ... Chaque univers devient une étape de sa quête, mêlant humour, émotion et introspection. Un spectacle interrogeant la résilience, l'identité et la force de l'imagination.

Plus de 40 références cinématographiques se cachent au sein des musiques, des chansons, des décors et de la narration de cette histoire originale écrite et mise en scène par Manon MURA et Antoine ISSELIN. Tout a

Insieme

été pensé pour offrir **un spectacle tout public où la lecture est multiple** : immédiate et ludique pour certains, plus symbolique et cinéophile pour d'autres.

Les 13 artistes, accompagnés de leurs bénévoles, comptent sur votre présence pour **leur grande première qui se déroulera à Saint Parres aux Tertres le 18 avril 2026 à 20h dans la salle Deterre Chevalier.** Une soirée assurément placée sous le signe du rêve, du spectacle vivant et du cinéma !

AGENDA :

- 18 avril 2026 : Saint Parres aux Tertres
 - 30 mai 2026 : Bar-sur-Seine
 - 26 septembre 2026 : La Porte du Der
 - 5 décembre 2026 : Saint Parres aux Tertres
- Et d'autres dates arrivent ...

INFOS ET RÉSERVATIONS SUR :

- www.insieme-compagnie.fr
- Mail : contact@insieme-compagnie.fr



> CRESCENDO

Crescendo

ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE

L'association *Crescendo - École de musique* contribue activement à la vie culturelle de la commune en proposant **un enseignement musical accessible à tous, enfants comme adultes, débutants ou confirmés.**

Tout au long de l'année, *Crescendo* dispense des **cours de piano, d'accordéon, de synthétiseur et de guitare**, complétés par des **cours de solfège**, indispensables à la compréhension et à la pratique de la musique. Ces cours sont assurés par deux professeurs, dans un cadre associatif favorisant la progression, l'écoute et le plaisir de jouer. Au-delà de l'apprentissage instrumental, l'association encourage **les échanges et la pratique collective** à travers **des auditions et des moments de rencontre**, participant ainsi au dynamisme culturel local et au renforcement du lien social.

Ouverte à tous, l'association *Crescendo* s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de **rendre la culture et la musique accessibles au plus grand nombre.**

- **INFOS - CONTACT : 06 62 36 55 68**



PROTECTION CIVILE



JOURNÉE INTERNATIONALE DU BÉNÉVOLAT : UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES DE LA PROTECTION CIVILE

Le 5 décembre dernier, c'était la Journée internationale du bénévolat et du volontariat, une occasion précieuse de rendre hommage à tous ceux qui consacrent leur temps et leurs efforts au service des autres. Cette année, **La Protection Civile souhaite adresser un immense MERCI à ses bénévoles** qui se dévouent sans relâche pour apporter aide et soutien aux populations en besoin.

La Protection Civile de l'Aube fait partie d'un **réseau dynamique de plus de 32 000 engagés à travers la France**. Ces hommes et femmes, forts de leur détermination et de leur courage, sont présents sur le terrain pour **intervenir lors des situations d'urgence**, mais aussi pour **former les citoyens aux gestes qui sauvent**.

Chaque jour, grâce à leur expertise et leur solidarité, ils font une différence tangible dans la vie de nombreuses personnes.

Leur engagement va bien au-delà de simples interventions lors de catastrophes : ils sont également des piliers de la prévention et de l'éducation. En partageant leurs compétences, ils renforcent la résilience de nos communautés et suscitent un véritable esprit de solidarité. À chaque action, chaque formation, chaque geste de soutien, ces bénévoles montrent que l'humanité a encore de belles valeurs à défendre.

L'année 2025 a encore une fois été marquée par une multitude de missions, de formations et de développements au sein de l'association. Grâce à leurs engagements et à leur dévouement, les bénévoles ont pu faire face aux défis qui se sont présentés à eux : apporter secours et assistance, contribuer activement à la sécurité de notre communauté. Il est à souhaiter que 2026 soit tout aussi riche en initiatives et en collaborations !

Si vous vous sentez l'âme d'un secouriste, vous pouvez rencontrer les membres de *La Protection Civile* lors de leurs activités dans notre département et ailleurs. **Vous voulez que l'on vous aide alors, aidez La Protection Civile en vous engageant !**

INFOS / CONTACT :

- aube.protection-civile.org
- www.protection-civile.org
- Facebook : [protectioncivile10](https://www.facebook.com/protectioncivile10)
- Antenne de **Protection Civile de Saint Parres aux Tertres** : 06 07 47 46 11
- **Protection Civile 10** : 03 25 73 04 64
du lundi au jeudi, aux heures de bureau.

Des formations de secourisme sont proposées tout au long de l'année.

> UNC - AFN SECTION SAINT PARRÉS AUX TERTRES

Après avoir été mise sous tutelle de la section de Pont-Sainte-Marie suite au décès soudain de son président, la section UNC-AFN de Saint Parres a tenu **son assemblée générale le 6 janvier** et élu **un nouveau bureau**. Elle peut ainsi poursuivre ses missions : être présente aux manifestations patriotiques et fleurir les monuments aux Morts. Lors de cette AG, l'idée a été émise de se retrouver lors d'une autre activité, qui reste encore à définir.

Un repas au restaurant a été organisé auquel, malheureusement, peu de personnes ont participé. Cette initiative sera renouvelée cette année.

L'association tient à remercier Louis TABOULOT, 18 ans et Lohann CRÉTÉ, 14 ans, deux jeunes Patrocliens qui ont accepté de suppléer ses porte-drapeaux.

Malheureusement, le temps qui passe fait son œuvre. La section, qui compte actuellement 32 adhérents dont 4 adhérentes, vient de perdre coup sur coup deux amis : Gilbert BROCARD et James HUSSENET. Elle renouvelle ses sincères condoléances à leurs familles.

CONTACT :

- Alain POITTEVIN, président : 07 62 89 48 92
- Gilbert BOURGEOIS : 06 72 54 92 25

Association
pour

LE PATRIMOINE

ENTRE MÉMOIRE ET HORIZONS : L'ASSOCIATION TRACE SA ROUTE

L'Association pour le Patrimoine de St-Parres-aux-Tertres a tenu son assemblée générale le samedi 24 janvier 2026. La présidente a remercié les nombreux adhérents présents ainsi qu'Adrien NIEUWMUNSTER, 1^{er} adjoint représentant la municipalité. Après les habituelles présentations agrémentées de quelques photos-souvenirs des sorties réalisées dans l'année et les validations réglementaires des activités et comptes 2025, l'assemblée a élu **deux nouveaux membres du conseil d'administration** : **Jean-Louis GUERIN et Jean-Marc ROUX**. Ils sont venus rejoindre Mmes V. GACHIGNARD, I. LECLERCQ, E. MOUILLÉ, N. NOËL, C. RABOT, A. TALLEMET, D. TRITSCH, M. MORENO (dont les mandats sont toujours valides) ainsi que M. B. CORBAZ, réélu au conseil. **Bernard MEUNIER a, quant à lui, démissionné de sa fonction** pour raisons personnelles. Le CA le remercie pour sa participation au conseil d'administration et son implication depuis cinq ans et lui souhaite le meilleur pour les années à venir.

Comme il se doit, les responsables de l'association ont présenté **divers projets d'activités pour l'année 2026**. Hormis la **deuxième édition du loto le 14**



février, qui a connu un franc succès avec **290 joueurs**, il a été décidé d'organiser :

- une **visite guidée de l'exposition « Le prince de Lavau »** (prévue le 6 juin 2026) ;
- une journée dans l'Yonne à l'automne, au **château de Tanlay, demeure Renaissance du XVI^{ème} siècle** (pour la partie historique) puis à la **champignonnière de Cussangy** pour la découverte de ce savoir-faire gourmand ;

et de renouveler la participation de l'association à **l'opération « Route du Vitrail » du 1^{er} mai au 30 septembre 2026** (ouverture quotidienne de notre église en partenariat avec la paroisse et la mairie) ainsi qu'aux **Journées européennes du patrimoine le 20 septembre 2026**.

Association

PIERRE CHAUSSIN



ET SI ON ALLAIT AU CINÉMA À SAINT PARRES ...

L'Association Pierre Chaussin est un **cinéma associatif qui propose chaque mois deux séances de projection d'un même film (à 14h30 et 20h) dans la salle Deterre Chevalier. L'entrée est toujours gratuite**. Aucune réservation n'est nécessaire. La projection est suivie d'un **échange avec le public** et est **souvent accompagnée d'un(e) invité(e)** (réalisateurs, universitaires, acteurs ...). **Un document de 4 pages présentant le film** est distribué à

chaque spectateur à l'entrée de la salle.

Le programme des séances, que vous retrouverez **dans la rubrique « Agenda » du bulletin municipal**, est également consultable sur le site internet de la mairie (www.saintparresauxtertres.fr) et sur **les panneaux lumineux** situés avenue du Général de Gaulle. L'information est aussi transmise, chaque mois, **par voie d'affichage** (à la mairie, à l'arrêt de bus, dans les boulangeries, à *La Boutik du Tertre*, à l'entrée du magasin *Leclerc* ...) et

via **l'application IntraMuros**. Vous pouvez consulter **le site internet de l'association** : www.pierrechaussin.net

Sauf cas exceptionnel (par exemple, les séances du mois de juin 2026), les projections ont lieu le vendredi.

CONTACT :

- Félix PEDRAJAS
- Tél. : 07 81 61 46 86
- Mail : assopierrechaussin@orange.fr

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

à Saint Parres

UNE VIGIE CITOYENNE POUR LA 9^{ème} ANNÉE

L'assemblée générale a réuni une nombreuse assistance à la salle Deterre Chevalier le 29 janvier. En l'absence du président Lucien SPILMANN, souffrant d'une grippe, c'est Cécile PHILIPPON, vice-présidente, qui a présenté un riche rapport moral et encadré les échanges fructueux.

2025 marque la 8^{ème} année d'engagement de l'association qui fédère 350 adhérents invités à apporter leurs avis et leurs idées sur des questions d'intérêt local (révision du Plan local d'urbanisme, projet de passerelle sur la Vieille Seine, etc.) En 2025, une réflexion importante a été conduite sur le plan de mobilité 2025/2035 de TCM qui s'est conclue par la remise d'une note de propositions au commissaire enquêteur.

Ce travail de fond, entrepris par une équipe 100% bénévole, a pesé sur 3 gros dossiers décisifs pour l'avenir de notre commune : le coup de frein au projet XXL de *Leclerc*, la prise de conscience des décideurs sur les difficultés de circulation à l'est de l'agglomération et le report du projet de rond-point à l'intersection Pampidou/Taittinger.

Les adhérents ont manifesté leur intérêt en posant de nombreuses questions sur la sécurité des déplacements pour les piétons et les cyclistes, sur la propreté, le devenir de l'école Brossolette, le coût du projet de rond-point, la prévention des risques inondation, les îlots de verdure, l'éclairage public, etc. Pour 2026, l'association entend poursuivre sur sa lancée : continuer à jouer son rôle de vigie citoyenne en favorisant l'informa-

tion, le dialogue et la participation des Patrocliens. « *Parce que nous aimons Saint Parres, nous restons mobilisés pour faire en sorte qu'on y vive mieux dans un cadre de vie préservé et où les initiatives des uns respectent la qualité de vie des autres* » a conclu Cécile PHILIPPON avant d'inviter au partage du pot de l'amitié. Pour la 9^{ème} année consécutive, le montant de la cotisation est maintenu à 2 € minimum.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Président** : Lucien SPILMANN
- **Vice-présidente** : Cécile PHILIPPON
- **Trésorière** : Marie-Laurence MOREAU
- **Secrétaire** : Marc BRET
- **Membres** : Fatima DA SILVA, Danielle MEUNIER, Dominique SPILMANN, Nathalie TRENEL, Manuel DA SILVA, Robert DUCROS, Jean-Michel FOURCAUDOT, Daniel MEUNIER, Jean-Luc MIOLANE, André MORET, Olivier SOLEIL.

CONTACT :

- **Lucien SPILMANN, président**
- 58 ter, rue Jean Jaurès à Saint Parres - Tél. : 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com



> C.E.A.E.T.C. QI GONG TAÏ CHI CHUAN

Le Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par nos professeurs.

Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

HORAIRES DES COURS

à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants (salle Granmont)
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux (salle Dufour)

JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme (salle Granmont)
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé (salle Granmont)

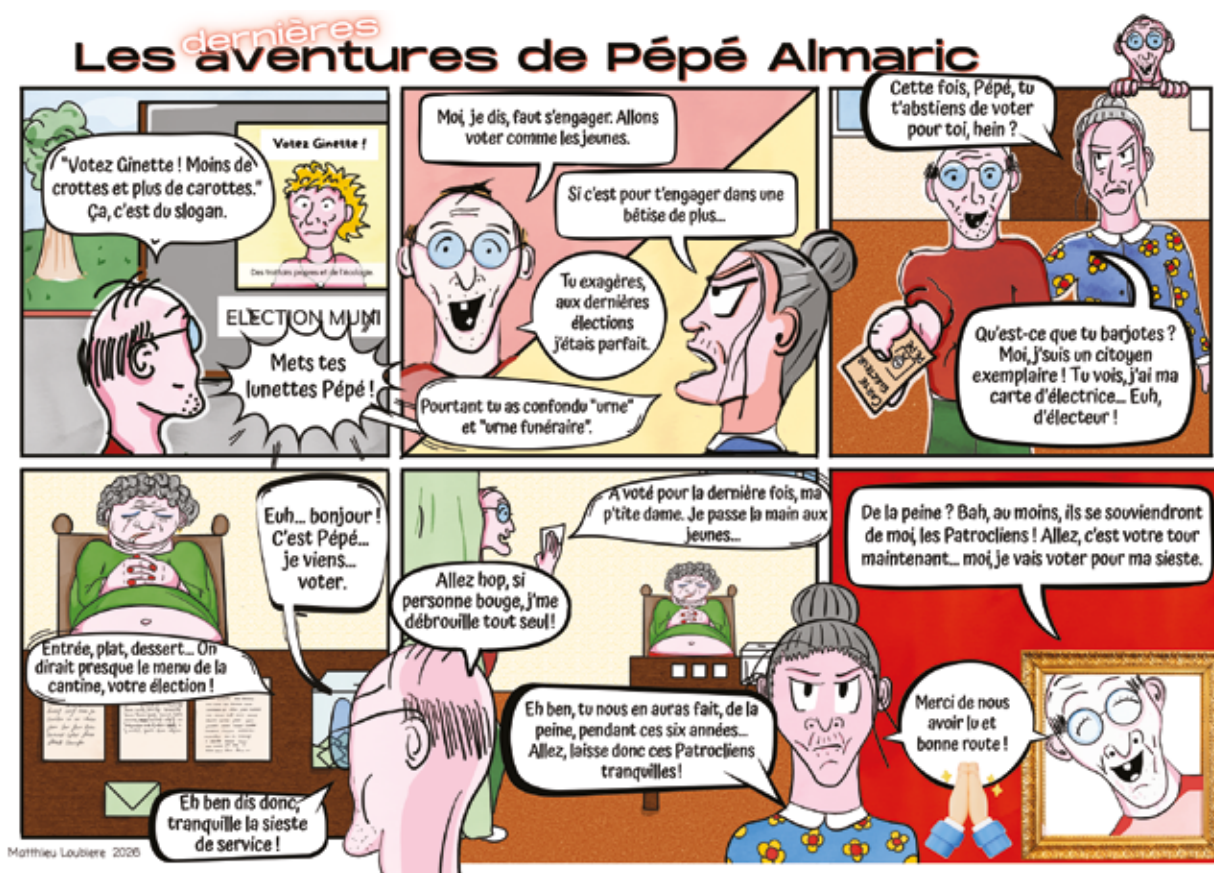
Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

INFOS - CONTACT :

- ceaetc10@gmail.com
- 06 12 91 91 25
- Site internet : www.ceaetc.com



Les dernières aventures de Pépé Almaric



Merci à Matthieu LOUBIÈRE pour ces 6 années de BD dans « Le Patrolien »

QUI SUIS-JE ?

Je suis né le 27 août 1884 à Revel, en Haute-Garonne. À l'âge de 10 ans, je perds l'usage d'un œil pour avoir mal ajusté la détente d'un pistolet pour enfant et dois porter un œil de verre. Fils de boulanger, j'entame, au début du XX^{ème} siècle, des études de droit, puis deviens **avocat** à Toulouse. **Je fonde en 1908 le journal Le Midi Libre**. Très intéressé par la politique, je milite, dès la création de ce parti, à la SFIO, l'ancêtre du Parti socialiste.



En 1914, je suis **élu député de Muret** (et le resterai jusqu'en 1940), **ville dont je deviens maire en 1925**. De 1924 à 1926, je préside la Commission des Finances de la Chambre des députés. En 1928, je suis élu conseiller général du canton de Carbonne (Haute-Garonne), et le reste jusqu'en 1946. **De 1936 à 1937, je suis ministre des Finances du Front populaire**. Je deviens ensuite **ministre de la Justice (de 1937 à 1938), puis ministre de la Coordination des services ministériels à la Présidence du conseil** (« Président du Conseil » étant le nom donné au Premier ministre à l'époque). En 1940, lors de la défaite de la France face à l'Allemagne nazie, **je refuse de voter les pleins pouvoirs au maréchal PÉTAÏN** (nous ne sommes que 80 parlementaires à agir ainsi). Durant la Seconde Guerre mondiale, **je m'engage**

dans la Résistance et rejoins le Général DE GAULLE à Londres en 1943.

En 1945, après la Libération, **le général DE GAULLE me nomme ministre d'État de son gouvernement**. En 1946, **je préside l'Assemblée constituante chargée de créer une IV^{ème} République**. Ceci fait, **je suis élu président de la nouvelle République en 1947, devenant le premier à occuper cette fonction sous la IV^{ème} République et le premier chef d'État socialiste en France**. Bien que ce poste soit alors

honorifique, grâce à l'autorité morale que me confère mon passé, je pèse dans la vie politique française. En 1954, au terme de mon mandat, je décide de ne pas me représenter et me retire de la vie politique.

Je siége tout de même au Conseil constitutionnel avant d'en partir en 1960 pour manifester **ma désapprobation devant la manière dont le général DE GAULLE conçoit l'exercice de son pouvoir**. Je reviens malgré tout une ultime fois au Conseil, en 1962, pour **approuver la réforme prévoyant l'élection au suffrage universel direct du Président de la République**. Enfin, **en 1965, j'appelle à voter pour François MITTERRAND**. Je meurs 2 mois plus tard à Paris, le 1^{er} janvier 1966, à l'âge de 81 ans.

J'ai donné mon nom à une rue de Saint Parres aux Tertres.

Qui suis-je ?

Solution : Vincent AURIOL

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- **Marie-Josée Bernadette HALM née THIBAUT**
le 21 novembre 2025 à Troyes
- **James HUSSENET**
le 28 janvier 2026 à Reims
- **Claudette, Antoinette MOULE née MAURY**
le 30 janvier 2026 à Saint Parres aux Tertres
- **Denise, Henriette, Paule FLEURIOT née FROIDEVAUX**
le 4 février 2026 à Saint Parres aux Tertres
- **François, Joseph ROBBE**
le 16 février 2026 à Troyes



Acteur d'infrastructures sobres et durables



Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. : **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Horaires d'été**
(du 1^{er} avril au 30 octobre) :
Portillon automatique, de 7h30 à 19h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi** : 14h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi** : 14h - 18h30
- **Samedi** : 10h - 12h30
- Tél. : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Ferry :

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR

Inscriptions et distribution
Ouverts toute l'année



- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
Tél. : **03 25 71 04 04**

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Pour l'année 2026 :

- Mardi 14 et mercredi 15 avril
- Mardi 7 et mercredi 8 juillet
- Mardi 15 et mercredi 16 septembre
- Mardi 3 et mercredi 4 novembre
- Mardi 15 et mercredi 16 décembre



Action médico-sociale

DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'**infirmière puéricultrice de la DIDAMS** se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

- Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

- Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au : **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation.

- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir.

- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez.

- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier.

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des **chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.**

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

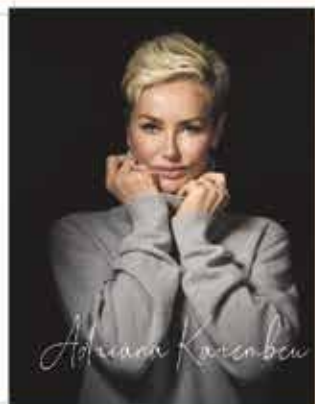
Contact :

- Tél. : **03 25 71 61 54**

- Mail : **pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**



RETROUVEZ
NOS PLUS GRANDES MARQUES :



**MILLE &
UNE NUITS**
500 MATELAS SEULEMENT !



AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES
03 25 80 22 19
(EN FACE DE JARDILAND)



JUSQU'AU 30 AVRIL 2026

LE CANAPÉ

+

LA TABLE BASSE

+

LE TAPIS

2 990 €⁽¹⁾ dont 47€
d'éco-part

AU LIEU DE 3 225€



(1) Prix valable jusqu'au 30 avril 2026 et uniquement pour l'achat simultané des éléments suivants : CANAPÉ D'ANGLE NOVA – L. 309 x H. 78 x P. 236 cm. Tissu CLOUD (81 % polypropylène, 19 % polyester), 10 coloris. Structure bouleau massif et multiplis. Assises mousse polyuréthane, densité 38S + 29 kg/m³ avec ressorts intégrés. Dossiers mousse polyuréthane, densité 22 kg/m³. Suspensions ressorts métalliques Nosag. Piètement plastique noir. Existe aussi en angle inversé (gauche). Coussins déco en option (tarifs en magasin). TABLE BASSE AVI – Ø. 130 x H. 34 x P. 72 cm. Base en acier recouvert de syndérme gris. Plateau en céramique. TAPIS SAND – L. 200 x 290 cm. Tissé machine Welton 100 % polypropylène. Prix valable uniquement pour l'achat simultané des éléments composant l'ensemble salon jusqu'au 30 avril 2026

Aire des Moissons - **ST PARRÉS AUX TERTRES** à côté de

